

PROGRAMME NOMADES - 2024/2025
APPEL À PROJETS - RÉSIDENCES MULTI-SITES DE CRÉATION IN SITU
NOS LIEUX COMMUNS

LE PROGRAMME NOMADES

Afin de soutenir la création artistique et sa diffusion dans des espaces de nature, le réseau Nos Lieux Communs met en œuvre un programme de résidences multisites de création in situ pour des artistes professionnel·les : le programme **NOMADES**. Ce programme a été conçu afin de susciter de nouvelles approches sensibles aux espaces naturels grâce au pluralisme d'expériences que génèrent le corps et le mouvement.

Au travers de la création chorégraphique contemporaine, le réseau Nos Lieux Communs souhaite favoriser un dialogue renouvelé entre le corps et le lieu, ouvrant sur une lecture ré-inventée des paysages.

L'équipe artistique retenue dans le cadre de cet appel à projet sera invitée à s'immerger en résidence dans 4 espaces du réseau pour y créer une œuvre destinée à y être diffusée.

NOS LIEUX COMMUNS

Nos Lieux Communs est un réseau de 8 structures artistiques et culturelles dédiées à la création contemporaine et au spectacle vivant qui inscrivent leurs actions dans des espaces naturels en France. Ces structures développent leurs projets artistiques comme des révélateurs de paysages et de contextes élargis qui, par le regard et les œuvres des artistes, révèlent des points de vue singuliers sur l'espace public et le monde. Les structures qui constituent ce réseau sont :

- [À DOMICILE](#), à Guissény, village du Finistère Nord en Bretagne, invite des artistes issues du champ chorégraphique ou proches de celui-ci à partager un processus, une création, une recherche avec la population du territoire depuis 2007.
- [ENTRE COUR ET JARDINS](#), précurseur des festivals en jardin et espaces naturels remarquables, expérimente de nombreuses formes d'interventions artistiques qui ont toutes pour vocation de dynamiser la curiosité du public et des visiteurs des lieux. Créé par Frédéric Bonnemaïson en 1999, il est porté depuis 2019 par Le Dancing CDCN Dijon Bourgogne – Franche-Comté, et décline des éditions annuelles itinérantes en Bourgogne Franche-Comté
- [EXTENSION SAUVAGE](#), créé en 2011 par Latifa Laâbissi, est une aventure chorégraphique en milieu rural portée par l'association Figure Project, sur un axe Saint-Malo-Rennes élargi, un territoire allant de Combourg à Bazouges-la-Pérouse, en Ille-et-Vilaine
- [FORMAT](#), qui conduit un travail annuel d'infusion de l'art chorégraphique et pense un territoire de danse en Ardèche méridionale : résidences de création, parcours de transmission et de pratique de la culture chorégraphique, circulation des œuvres.
- [L'ESSIEU DU BATUT](#), lieu pluridisciplinaire de résidences d'artistes, situé en pleine nature, dans un petit hameau du Haut Rouergue, dans le Nord Aveyron.
- [PLASTIQUE DANSE FLORE](#), dont le festival se déroule depuis 2007 dans le Potager du Roi à Versailles, en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure de paysage.
- [TRAVERSE](#) est située sur un territoire rural de montagne au pied du Pic du Midi dans les Hautes-Pyrénées. Depuis 2005 à travers une programmation artistique pluridisciplinaire et nomade, l'association développe un projet mettant en valeur un territoire tout en favorisant le lien social entre ses habitants.
- [CHOREGE | CDCN FALAISE NORMANDIE](#) soutient la vitalité de la danse depuis près de 30 ans, en participant au renouvellement des formes chorégraphiques par le soutien à la création, un attachement au terrain rural porté par des rencontres en mouvement entre artistes et habitants, et la promotion joyeuse d'un corps libre et multiple.

CONDITIONS DE LA RÉSIDENCE

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- Présentation d'un projet de **création chorégraphique**
- Prise en compte de la notion d'**in situ** et des particularités des contextes des lieux du réseau
- Besoins techniques légers

Le programme Nomades garantit pour 1 compagnie artistique:

- un apport financier de coproduction de 20 000 € TTC.
- un accueil en résidence dans 4 lieux du réseau. Les résidences comprendront un premier temps d'immersion et de travail, puis une étape de finalisation avant la représentation publique. La compagnie prendra en charge les salaires, défraiements, hébergements et transports.
- un accueil en diffusion dans les 4 lieux de résidence. Les conditions financières de cette représentation publique seront négociées entre la compagnie artistique et les lieux d'accueil. Les lieux d'accueil prendront à leur charge l'ensemble des frais occasionnés lors des représentations publiques : coûts de cessions, frais annexes, droits d'auteur...

Calendrier des périodes de résidence et diffusion :

Période de résidence : septembre 2024 – octobre 2025

Période de diffusion : mai 2025 – octobre 2025

Pour candidater :

Chaque candidate fera parvenir sa proposition avant le 31 janvier 2024 à 23h59 à l'adresse **nlc.nomades@gmail.com**, en **1 seul fichier PDF de 8 pages maximum** (2 Mo max), contenant :

- Un dossier de présentation du projet mettant en avant la création in situ de l'œuvre, en lien avec les lieux du réseau
- Un calendrier prévisionnel
- Un budget prévisionnel précisant les soutiens financiers et partenaires déjà acquis. *NB : La somme allouée par Nos lieux communs doit apparaître dans le budget et ne saurait être la seule coproduction.*
- Des liens vidéo vers des travaux de création précédents.

Les candidat·es seront informé·es des résultats par e-mail avant le 31 mars 2024 .

Le jury de sélection sera composé d'un·e représentant·e de chacune des structures membres du réseau Nos lieux communs www.noslieuxcommuns.com